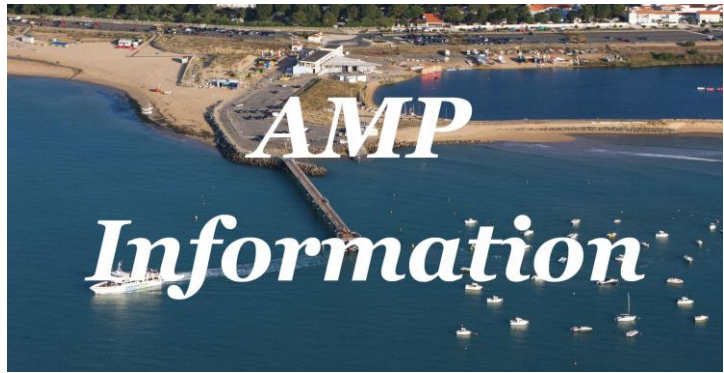




Jacques FLATIN - Président

Tél. 07 61 18 49 01

Email : [jacques.flatin@gmail.com](mailto:jacques.flatin@gmail.com)



## Mars 2024

### L'édito du Président

La Tranche a souffert du passage de la tempête Karlotta (trait de côte reculé de 10 mètres, vagues de 6 mètres, promenade en bois endommagée, maisons menacées) et nous attendons avec une certaine appréhension les prochains coefficients de 117 des 11 et 12 mars prochains. Nous avons dédié une revue de presse complète avec des photos, articles de journaux et reportage TV à cet évènement climatique sur notre site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

Plus joyeusement, le compte à rebours de la saison 2024 est lancé. Les premiers plaisanciers mettront leur bateau en mer le mois prochain. La saison de pêche de printemps est traditionnellement fructueuse avec l'arrivée des seiches. Les plaisanciers souhaitant essayer cette technique de pêche si particulière pourront lire notre nouvel article dédié à la pêche de la seiche sur notre site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

Plus de 10 % de nos adhérents ont décidé en février d'utiliser notre nouvelle procédure d'adhésion et de paiement en ligne. Nous les remercions pour leur confiance.

Grâce à ces solutions de paiement en ligne fournies par notre partenaire Hello Asso, l'AMP peut à présent gérer, diffuser et financer ses activités. Ces solutions allègent considérablement le travail administratif, logistique et comptable de l'association. Si vous souhaitez continuer à régler votre cotisation par chèque, n'oubliez pas de bien remplir votre fiche signalétique. Elle est indispensable à notre secrétaire. Elle permet de faire la liaison avec la FNPP.



Cette année, le cadeau de l'AMP est une casquette bleu marine à l'effigie de notre association. Nous vous attendrons avec plaisir, dès l'ouverture de nos permanences le 06 avril 2024 prochain à partir de 10h30.

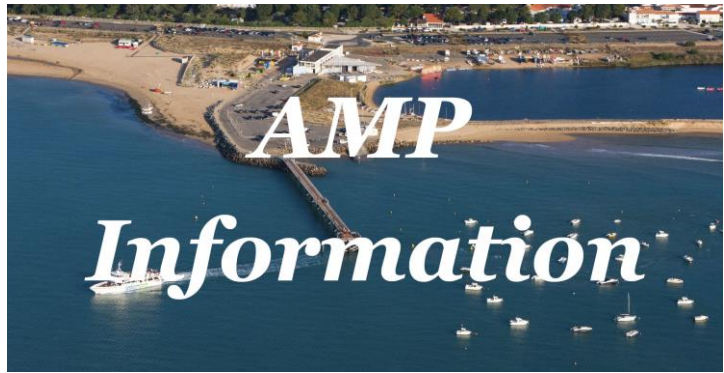
Jacques Flatin



Jacques FLATIN - Président

Tél. 07 61 18 49 01

Email : jacques.flatin@gmail.com



## Mars 2024

### La confédération Mer&Liberté et la FNPP haussent le ton

Nos représentants ont envoyé plusieurs courriers au gouvernement et au Sénat pour lancer un cri d'alarme et signifier le ras-le-bol et l'exaspération des pêcheurs plaisanciers face aux décisions qui restreignent drastiquement les périodes et les quotas des pêcheurs récréatifs.

- Courrier au Premier Ministre Gabriel Attal envoyé le 20 janvier 2024
- Communiqué de presse envoyé le 20 janvier 2024
- Courrier au Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires Mr Christophe Béchu, au Secrétaire d'État de la Mer et de la Biodiversité Mr Hervé Berville, aux Sénateurs Mr Alain Cadec et Mr Pierre Médevielle Coprésidents du groupe de concertation CNML, au Chef de pôle écologie, agriculture, énergie, transports, logement de l'Élysée Mr Benoît Faraco, au Chef de pôle écologie, agriculture, énergie, transports, logement du Premier Ministre Mr Antoine Peillon, au Directeur Général DGAMPA Mr Eric Banel envoyé le 19 février 2024

Plusieurs argumentaires sont développés dans ces courriers :

- Un gouvernement sourd à toutes nos demandes de dialogue et de concertation, malgré le regroupement de 6 fédérations souhaité par le Secrétaire d'État à la Mer.
- Une accumulation de règlements contradictoires, parfois inapplicables (ex : le coupe-circuit)
- Une surtransposition nationale de certains règlements européens (ex : la raie brunette)
- Certaines décisions unilatérales, inéquitables et inaudibles (ex : des systèmes informatiques de suivi des captures et des règles différentes entre le parc des calanques de Marseille et le Golf du Lion).
- Une gestion des ressources en mer parfois absurde, souvent incompréhensible (ex : les règles complètement différentes au Nord et au Sud du 48 //, les tailles de capture des bars différentes entre pros et récréatifs)
- Une politique répressive sur la pêche en mer de loisir et sportive (ex : 1 thon par pêcheur tous les 10 ans, quota 1 bar/jour/pêcheur, une surévaluation pifométrique du nombre de pêcheurs récréatifs récemment contredit par les chiffres de l'industrie française des articles de pêche).

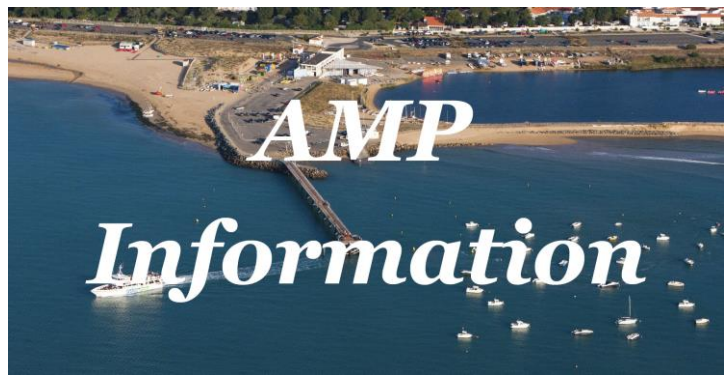
Ces courriers et le communiqué de presse sont publiés sur notre site [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

N'hésitez pas à vous enregistrer comme follower pour suivre les pages Facebook de la Confédération Mer et Liberté, de la FNPP et bien sûr de Maupas-Plaisanciers. Plus nous serons nombreux à partager nos publications sur les réseaux sociaux, plus les pouvoirs publics seront à l'écoute de nos attentes.

Jacques FLATIN



Jacques FLATIN - Président  
Tél. 07 61 18 49 01  
Email : jacques.flatin@gmail.com



## Mars 2024

### Pour Info

**Samedi 04 mai 2024 - 8<sup>ème</sup> édition Les vélos régalandes à la Tranche sur Mer – Book the date !**

Des balades gourmandes à vélo dans les ruelles de la Tranche sur Mer et à travers nos plus beaux paysages. Cette année, 2 parcours gourmands de 14 km et 32 km seront proposés. Des étapes de dégustation vous attendent le long du parcours.

L'AMP tiendra un stand devant le restaurant Le Petit Bonheur près du phare pour distribuer des glaces en pot de 17h00 à 19h30. Le détail sur les parcours sera précisé ultérieurement.

Jacques FLATIN

### Retour de l'AMP sur les réseaux sociaux

#### Facebook

Nous avons relooké la page pro de l'AMP sur Facebook, accessible en cliquant le **f** (pour Facebook) depuis notre site [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com) ou depuis l'adresse : <https://www.facebook.com/ampmaupasplaisanciers>.

N'hésitez pas à vous inscrire comme follower pour suivre notre page et nos publications sur la plaisance et la pêche. Nous diffuserons régulièrement des posts sur notre actualité et nos événements à venir, des divertissements avec nos stories, et bien sûr des lives et photos de nos sorties.



QR code Instagram



MAUPAS85

#### Instagram

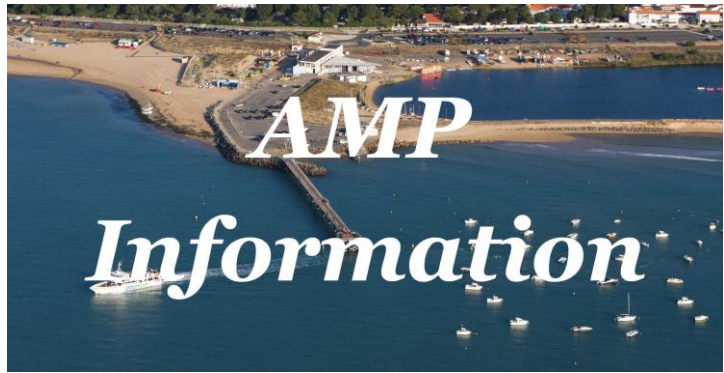
L'AMP vient d'ouvrir son compte sur Instagram @Maupas85. Ce compte sera plutôt utilisé pour mettre en ligne des photos et vidéos. Nous sommes encore en phase d'apprentissage et d'observation pour respecter les codes en usage. Nous remercions par avance tous les Z pour leur indulgence.

Association Maupas Plaisanciers  
18, rue du Phare  
85360 La Tranche sur Mer  
[www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

Membre de la FNPP  
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer  
Membre du CVPLM  
Comité Vendéen de la Pêche de Loisir en Mer



Jacques FLATIN - Président  
Tél. 07 61 18 49 01  
Email : jacques.flatin@gmail.com



# Mars 2024

Ludovic Guidez

## Revue de presse

La revue de presse mensuelle de février 2024 est en ligne sur notre site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)



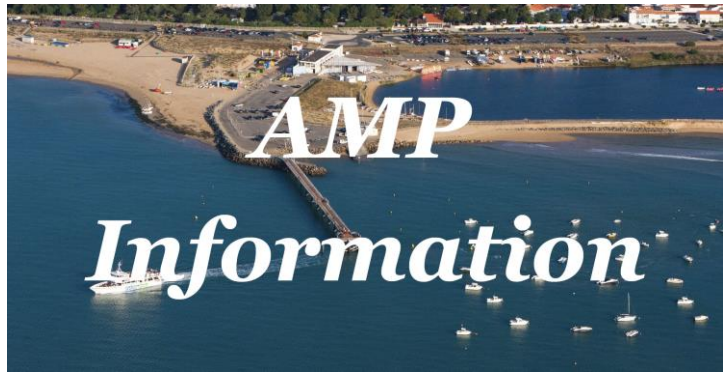
### Au sommaire :

- L'Annelis Ilena, le navire de l'enfer dans la tempête
- Une enquête sur un trafic international de civelles de la Loire-Atlantique à la Chine
- Les chiffres 2023 de l'Ifremer sur l'état des ressources en poissons en France
- 12 bateaux neufs à moins de 50 000 € malgré l'augmentation des tarifs de 20 à 30 % en 2023
- Nouveautés moteurs électriques avec les Avators de Mercury et les torqeedo arrivent chez Yamaha
- La liste des bons outils à bord
- Les chiffres de la pêche de loisir en mer selon le GIFAP
- Turlottes de dernière génération, Yo-Zuri sort l'artillerie !
- Les bateaux de pêche les plus destructeurs de l'environnement sont également les plus subventionnés
- Le podcast d'un cormoran avalant un silure !!!!
- Tik Tok sur la cuillère Jig Storm Slide dancer : son efficacité déferle sur les réseaux sociaux
- Delapierre et Peponnet barreaux de l'AC75 français pour la coupe de l'America

Ludovic Guidez



Jacques FLATIN - Président  
Tél. 07 61 18 49 01  
Email : jacques.flatin@gmail.com



# Mars 2024

## Pêche

### Restrictions excessives sur la pêche de loisir en mer : cela commence à tanguer...

Dans son excellent édito de pêcheur en mer n°464 de mars 2024, le rédacteur en chef Benoît SIMON, fait la synthèse des différents mouvements de contestation qui se cristallisent pour dénoncer les estimations utilisées par le gouvernement pour mettre en place les restrictions excessives sur la pêche de loisir en mer.

- Comme évoqué par Jacques, notre confédération Mer et Liberté a envoyé plusieurs courriers à l'exécutif, au Sénat et a publié un communiqué de presse très critique à l'égard du gouvernement.
- Le Secrétaire d'État de la Mer avait poussé notre confédération Mer et Liberté à se regrouper afin de devenir son interlocuteur privilégié. Malgré le regroupement de 6 fédérations, nous n'avons pas été consultés dans la prise de décision.
- Un mouvement similaire aux Gilets jaunes, appelé COPERE (Collectif des pêcheurs en colère) regroupe ses adhérents autour du thème, il faut agir, manifester, se mobiliser pour toucher les médias nationaux.
- Enfin, le Gifap (Groupement de l'industrie française des articles de pêche) révèle en ce début d'année des chiffres confidentiels, réels et vérifiables qui prouvent que les estimations utilisées par le gouvernement pour mettre en place les restrictions pour la pêche de loisir en mer sont erronées et excessives.

« Cette entrée du Gifap dans le combat politique de la réglementation pourrait faire l'effet d'une secousse et rebattre les cartes pour permettre une alliance des collectifs, des fédés et du monde économique »  
Benoît Simon.

### Les estimations du nombre de pêcheurs récréatifs en mer de l'Agrimer seraient erronées

Selon l'Agrimer (Source du gouvernement) le nombre de pêcheurs récréatifs en mer est d'environ 3 millions (rapport pifométrique de Médevielle), mais selon les estimations du Gifap réalisées à partir des chiffres d'affaires des divers revendeurs de pêche de loisir en France, ce nombre serait plutôt d'environ 700 000. Or, c'est à partir du nombre de pêcheurs en mer estimé que nos captures et prélèvements sont arithmétiquement calculés, avec pour conséquence une réglementation toujours plus drastique ! La prochaine saison avec les syndicats sera certainement animée.

Plus d'informations sur les chiffres du Gifap dans notre revue de presse de février sur notre site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com).

### Nomination d'un Secrétaire d'État à la Mer

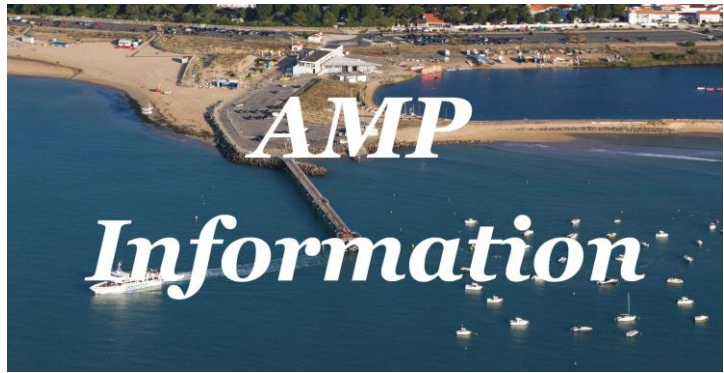
Suite au remaniement ministériel, le Secrétaire d'État à la Mer, Hervé Berville est reconduit dans ses fonctions avec un portefeuille élargi à la biodiversité.



Jacques FLATIN - Président

Tél. 07 61 18 49 01

Email : jacques.flatin@gmail.com



## Mars 2024

### Les seiches commencent à se rapprocher des côtes de Saint-Jean-de-Luz avec un mois d'avance

Les seiches, véritable délice des bars et des congres, se rapprochent de nos côtes par millions pour s'y reproduire avant de mourir. L'occasion de refaire le point sur la pêche de la seiche avec notre nouvel article

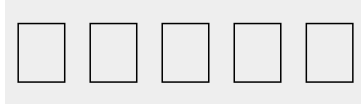
« Seiche : une pêche technique et ludique » en ligne sur notre site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com).

- Bichi-bachi en eging à la turlutte japonaise ou à l'ancienne fil à la main ?
- Canne eging ou canne rustique ?
- Montage tataki ou palangrotte avec potence ou simple turlutte plombée ?
- Turlutte plombée ou turlutte flottante ? lisse ou avec tissu rugueux ? rose ou orange ?
- Comment préparer une seiche ?

L'AMP vous dit tout.

Attention, ne pas confondre eging avec édging, si vous voulez conserver le contrôle de votre gaule.

Pas d'inquiétude si vous n'êtes pas familier avec toutes ces nouvelles techniques sportives, vous pouvez également vous faire plaisir sans vous prendre la tête, à l'ancienne, avec une petite turlutte en toute simplicité. Oups ! notre dérive s'accélère et ce n'est pas bon pour pêcher la seiche...



Ludovic Guidez